

Transition énergétique : les îles bretonnes toujours en action

Le 8 septembre, l'association des Iles du Ponant et ses partenaires se sont retrouvés sur l'île de Ouessant pour faire un bilan de leurs avancées en matière de transition énergétique. Un projet de grande ampleur, qui porte à la fois sur les réductions d'émissions de Co2, les économies d'énergies, mais aussi la production d'énergies renouvelables à base de ressources locales (mer, vent, soleil).

« Accélérer la transition énergétique pour tendre vers l'autonomie ». Voilà l'objectif affiché des îles bretonnes, regroupées au sein de l'association des Iles du Ponant (AIP). En compagnie de leurs partenaires institutionnels (Etat, Ademe, Région Bretagne, Département du Finistère, Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère, Syndicat Départemental d'Energie des Côtes-d'Armor) et techniques (EDF, Sabella, Enedis), elles ont présenté vendredi 8 septembre un bilan de leurs actions et les perspectives pour les années à venir. En effet, l'AIP a été lauréate en 2015 de l'appel à projet « Boucle Énergétique Locale » lancé par la Région Bretagne pour les îles de Sein, Molène et Ouessant. Et en 2016, lauréate de l'appel à projet national « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), pour ces mêmes îles, ainsi que celles du Morbihan et Bréhat. Certaines îles sont interconnectées au réseau continental. D'autres ne le sont pas (Ouessant, Molène, Sein et les Glénans), et doivent donc produire leur électricité seule. A Ouessant par exemple, celle ci est produite avec une centrale au fioul. Ce qui engendre fatalement des émissions de CO2, qui sont 9 à 10 fois plus élevées que sur le continent !

Ces îles non-interconnectées veulent justement aboutir à

l'horizon 2030 à une décarbonisation, et une consommation d'énergies renouvelables proche des 100%. Cela passe notamment (comme pour les îles interconnectées d'ailleurs) par différentes actions, telles que la réduction des consommations énergétiques, la production d'énergie via des ressources locales « propres » (mer, vent, soleil...), la mise en place de système de stockage et de pilotage pour mieux gérer la production et la consommation, et la sensibilisation des habitants. C'est ainsi que sur la période 2017-2018, 13418 ampoules ont été distribuées aux usagers de toutes les îles de Bretagne, pour remplacer les ampoules traditionnelles. L'éclairage public a été renouvelé (installation de Led) sur Ouessant, Groix, Belle-Ile, l'île d'Arz, l'île aux Moines, Bréhat et Molène. Des installations photovoltaïques ont été placées aussi sur la gare maritime et la caserne des pompiers à Sein, et à Belle-Ile (bâtiments communaux et abattoir).

Et des résultats sont déjà là. Ainsi, les 5 îles du Finistère ont dépassé les objectifs fixés par la convention TEPCV : sur Sein, Molène, Ouessant, les Glénans et Batz, le programme a déjà permis une économie potentielle de 2100 MW/h par an, pour un objectif de 429 MW/H. La réduction d'émission de Co2 est estimée à 1690 tonnes par an, pour un objectif de 285 tonnes. Et la production d'énergie à partir de ressources locales renouvelables n'est pas en reste : 230 MW/h, pour un objectif de 12MW/H sur un an. Sur les trois îles du Finistère non-interconnectées (Sein, Ouessant, Molène), on a même multiplié par deux les résultats en terme d'économie d'énergie par rapports aux objectifs fixés dans la convention Boucle Locale Energétique. A noter aussi, une économie de consommation de fioul : 637 m3, ainsi qu'une réduction de 25% des émissions de Co2 par rapport à 2014.

Du côté du Morbihan et de l'île de Bréhat, les résultats sont moins probants. Concernant les économies d'énergie, l'objectif TEPCV est encore loin d'être atteint, avec seulement 250 MW/H (pour un objectif de 562). Les émissions de Co2 pour ces îles

sont encore importantes, avec une économie réalisée de 26 tonnes, alors que l'objectif est de 61 tonnes. Par contre, les objectifs ont été atteints et même largement dépassés en terme de production d'énergie renouvelable locale, avec 108 Mw/h par an (alors que l'objectif était de 60). Des opérations de rénovation de bâtiments communaux vont intervenir prochainement sur ces îles, ce qui devrait permettre de respecter les engagements concernant les économies d'énergie et les émissions de Co2.

Hormis le bilan, les perspectives pour les mois et années à venir ont été également évoquée. L'un des gros projet est le projet « Phares » sur Ouessant (Progressive Hybrid Architecture for Renewable Energy Solutions in islands). Ce « modèle énergétique hybride » est actuellement en développement sur l'île, et comprend des volets hydrolien, éolien, photovoltaïque et de capacité de stockage. Ce projet prévoit notamment la construction et le raccordement au réseau électrique de l'île de deux hydroliennes Sabella D12 de 1000 Kw chacune. Début octobre, une première hydrolienne D10, de plus faible puissance doit être immergée et raccordée au réseau, et ce durant 3 ans. Rendez-vous en 2021 pour le bilan de cette opération, et l'installation des deux hydroliennes D12 pour cette fois une durée de 20 ans.